



CARITAS CONGO ASBL

SECRETARIAT EXECUTIF

Siege Social : 59, Mont Virunga
Kinshasa-Gombe/ RD. Congo

Bureaux : 26, Basoko
Kinshasa-Gombe / RD.Congo

Site : www.caritasdev.cd **Email** : directeur@caritasdev.cd

B.P : 3258 Kinshasa | **Fax** : + 243 99 100 88 36 **Tél.** : +243 81 526 17 83

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME REDD+¹ JANVIER A MARS 2018

Titre du Programme & Référence Titre du Programme REDD+ : Produit 3.4 : Peuples autochtones pygmées	Localité, Secteur/Thème(s) du Programme Localité : Toutes zones de présence des Peuples avec un accent sur les territoires disposant d'un projet PIREDD. Secteur/Thème(s) : Kiri, Inongo, Opala, Banalia, Bafwasende, Yahuma, Mambasa, Lupatapata, Lusambo, Lubefu, Lubao, Kabinda, Dimbelenge, Mweka, Dekese, Bikoro, Walikale, Kalehe
Organisations participantes <ul style="list-style-type: none">Banque Mondiale	Partenaires de mise en œuvre <ul style="list-style-type: none">Caritas Congo Asbl
Budget du Programme (US\$) Contribution du Fond : 2 000 000 <ul style="list-style-type: none"><i>le cas échéant, par agence</i> Contribution de(s) agence(s) : <ul style="list-style-type: none"><i>le cas échéant, par agence</i> Contribution du Gouvernement : <ul style="list-style-type: none"><i>(le cas échéant)</i> Autres Contributions [donateur (s)] : <ul style="list-style-type: none">DGMTOTAL: 6 000 000	Durée du Programme (mois) Durée totale (mois) : 60 Date de démarrage ³ : 31/12/2016 Date de clôture originale ⁴ : 30/06/2021 Date de clôture actuelle :

Soumis par :

Evaluation du Programme
Evaluation – (à joindre le cas échéant) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date : dd.mm.yyyy)
Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date : _ dd.mm.yyyy):

o	Nom: Boniface NAKWAGELEWI ata Deagbo
o	Titre : Secrétaire Exécutif
o	Organisation participante : Caritas Congo Asbl
o	Adresse e-mail : directeur@caritasdev.cd

RÉSUMÉ

Ce programme vise à favoriser l'expérimentation de modèles de gestion durable des forêts par les Peuples Autochtones. Il prévoit de compléter et d'élargir le périmètre du Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt (PACDF), financé par le Mécanisme Spécial de Don (MSD) du Programme d'Investissement Forestier.

Le PACDF vise le renforcement des capacités techniques et d'expertise, la réalisation de micro-projets et la consolidation des capacités de gouvernance des terres par les Peuples autochtones et communautés locales (PA et COLO) afin de faciliter leur participation aux activités de gestion durable des forêts en lien avec REDD+.

Il comporte 3 composantes :

- Renforcer la participation des PA et COLO à la gestion des forêts et des terres ;
- Soutenir la gestion communautaire durable des forêts et des terres ;
- Renforcer les capacités de mise en œuvre des PA et COLO et assurer leur feedback.

Le programme complètera l'enveloppe du PACDF pour augmenter le périmètre du projet, l'impact et le nombre des expérimentations innovantes, et l'effort porté sur la gouvernance dans 3 territoires (Bikoro, Kahele et Walikale). Ainsi, 10 microprojets innovants supplémentaires et deux espaces supplémentaires avec gouvernance communautaire seront réalisés en coordination avec les autres programmes (intégrés et sectoriels) du FONAREDD.

I. OBJECTIFS

L'objectif de développement du programme est de favoriser l'expérimentation de modèles de gestion durable des forêts par les peuples autochtones pygmées. Pour cela, le programme renforcera les capacités des Peuples autochtones et communautés locales (PACL) ciblés dans des territoires sélectionnés et au niveau national pour améliorer leur participation aux activités de gestion des terres et des forêts liées à la Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts et sur la gestion durable des forêts (REDD+).

II. RESULTATS

Les résultats escomptés du PACDF sont :

- Les capacités des PA et COLO au niveau local en termes de gestion communautaire et durable des terres, des forêts et des ressources naturelles sont renforcées – y compris la démonstration de leur capacité à identifier et mettre en œuvre des micro-projets visant à réduire la pression ;

- Une gestion durable des terres, des forêts et des ressources naturelles est promue et facilitée, et les expériences capitalisées sur afin de promouvoir le modèle et les processus ;

Les institutions de représentation des PA et COLO sont renforcées afin de faire valoir les droits des PA, leur participation aux processus de gestion des terres et du foncier est facilitée, et leur culture est promue.

i) Rapport descriptif des résultats :

Au cours du premier trimestre de l'année 2018, l'équipe du projet s'est déployée pour la réalisation des activités conformément au plan de travail et budget annuel et s'approprier davantage les méthodes de gestion financière, de gestion de trésorerie et de passation des marchés de la Banque mondiale.

Selon le programme de travail approuvé par le Comité de Pilotage National et la Banque mondiale, d'une manière générale, les actions suivantes ont été menées :

- Signature de contrats de consultance avec les opérateurs ;
- Validation des modules d'alphabétisation des peuples autochtones et communautés locales ;
- Organisation de la mission dans le cadre de mises à jour des documents de sauvegardes environnementales et sociales et du cadre fonctionnel.
- Formation des opérateurs sur les sauvegardes environnementale et sociales ;
- Organisation et la tenue de la sixième session du CPN.

Outre les activités ci - dessous, le projet a déjà réalisé les activités importantes suivantes en 2017 :

- **Désignation de Délégués (Titulaires et suppléants) dans les 3 Territoires cibles, en mars 2017 ;¹**
- **Mise en place des Comités Locaux de Suivi (CLS) dans les 3 Territoires. Le CLS a comme rôle d'assurer la diffusion des informations en appui aux délégués, de conseiller les délégués pour les questions touchant le territoire, et de faciliter la mise en œuvre du projet dans le territoire (choix des micro-projets, communication, remontée des feedbacks...).**
- **Appuyer la participation des Délégués des Territoires Bikoro, Kalehe et Walikale à la session de Comité National de Pilotage en Août 2017, au cours de laquelle le mandat ont étaient validés par les pairs ;**

Ci-dessous les réalisations du projet par composante au cours du premier trimestre :

¹Annexe1 annuaire des délégués

Composante 1: Renforcer la participation des PACL aux processus de gestion des forêts et des terres liés à REDD+.

Cette composante couvre 4 axes, à savoir: (i) le Foncier, (ii) la Promotion de la Loi et la lutte contre les discriminations, (iii) la participation au programme REDD+ et (iv) la Gouvernance Territoriale.

Axe 1 : Foncier : dans le cadre de la mise en œuvre du contrat signé avec la Ligue Nationale des Associations Pygmées du Congo (LINAPYCO, en sigle), (i) un plan de travail sur la réforme foncière et l'aménagement du territoire en RDC a été élaboré et validé de manière participative. (Plan de travail en annexe). Une mission de pré-identification des Terres des PA dans les Territoires de Kiri, Yahuma et Mweka est prévue pour le second trimestre 2018.

Axe 2 : Promotion de la Loi et lutte contre les discriminations : un contrat de 3 ans a été signé avec la Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones, DGPA en sigle pour assurer le suivi d'adoption de la Loi sur les PA au niveau de l'Assemblée Nationale et ce, à travers des activités de plaidoyer et lobbying visant à influencer l'adoption et la promulgation de ladite loi en faveur des peuples autochtones pygmées de la RDC.

Axe 3. Participation au programme REDD+

Rien à signaler.

Axe 4. Gouvernance Territoriale

Le projet a appuyé la mise à jour des documents des sauvegardes, à savoir le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES) ainsi que le Cadre Fonctionnel (CF), au cours de deux ateliers organisés respectivement dans la ville de Goma pour les territoires de Walikale et Kalehe ainsi qu'à Bikoro. 55 PA et COLO ont participé à ces ateliers.²

Le projet a financé l'élaboration des modules d'alphabétisation des adultes PA et COLO, destinés aux Alphabétiseurs (Maître) et aux Apprenants, traduits en Lingala, Tshiluba et Swahili. Ces modules ont été validés lors de la session du Comité de Pilotage Nationale tenue en mars 2018 à Kinshasa. Un contrat pour l'impression des modules est en cours de négociation avec une firme spécialisée.

Composante2: Soutenir la gestion durable des forêts et des terres par les communautés.

Le projet a signé un contrat avec trois Opérateurs pour appuyer les PA et COLO dans l'identification des idées des microprojets et des Organisations Locales d'appui à la mise en œuvre des microprojets.

² En annexe le CGES et CF et articles sur les deux missions

Promotion de la gestion durable des forêts et des terres, des activités des substances alternatives et la promotion de la culture de PACL

Les activités du PACDF sont focalisées en partie sur la promotion de la gestion durable des forêts et des terres par **des activités de subsistance alternatives et la promotion de la culture des PA et COLO**. Cela se passe par le développement et la mise en œuvre des microprojets communautaires dans les 19 territoires ciblés par le projet. Au cours de ce trimestre, le projet a profité de la 6^{ème} session du CPN tenue du 15 au 16 mars 2018 à Kinshasa pour sensibiliser les Délégués et les suppléants, les points focaux REPALEF, les membres du secrétariat technique du CPN sur les points ci - après :

- les critères de sélection des microprojets (éligibilité et non éligibilité d'un microprojet) ;
- le choix des sites des microprojets ;
- le processus de mise en œuvre et la participation locale.

Composante 3 : Offrir aux PACL la possibilité de mettre en œuvre des projets de développement et en faciliter l'évaluation

3.a Coordination du Projet fiduciaire

Organisation de la réunion du Comité de Pilotage National

Le projet a financé l'organisation et la tenue de la sixième session du Comité de Pilotage National entre les 15 au 16 mars 2018 à Kinshasa.

Les participants à cet atelier étaient en majorité constitués par les Délégués (titulaire et suppléant) représentant les peuples autochtones et communautés locales désignés par leurs bases respectives au niveau de 19 Territoires de Kiri, Oshwe, Inongo, Bafwasende, Banalia, Mambasa, Opala, Yahuma, Lubao, Lubefu, Lusambo, Lupatapata, Kabinda, Dekese, Dimbelenge et Mweka, Bikoro, Walikale et Kalehe. Il y avait également des participants issus de la Société Civile environnementale (GTCRR), de la Banque Mondiale, du Fonds National REDD, de l'Agence d'Exécution Nationale (Caritas Congo Asbl).

Les points focaux du REPALEF ont été aussi conviés à cet atelier.

En effet, selon le manuel de procédures du PACDF, le CPN est tenu se réunir 2 fois par an, une fois lors d'une réunion nationale et deux fois lors de réunions décentralisées pour : (i) valider le plan de travail annuel et les critères d'admissibilité pour le financement selon ceux établis par les Directives opérationnelles du cadre international du PACDF, (ii) s'assurer de la mise en œuvre du projet et examiner les opérations réalisés par l'AEN, (iii) Recourir à la médiation pour régler les différends liés aux propositions de financement du PACDF.

Au cours de cette session, les contenus des documents de sauvegardes actualisés ont été présentés aux délégués du CPN pour validation, notamment le Cadre Fonctionnel et le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale actualisés.

Cette présentation s'est articulée autour des points suivants :

- **Présentation et validation des documents des sauvegardes revus (note synthèse)**

Le consultant a articulé sa présentation sur les concepts clés à savoir :

- C'est quoi les sauvegardes
- Pourquoi les sauvegardes
- Qui sont concernés par les sauvegardes ?
- Qui assure sa mise en œuvre ?
- Qui assure le suivi ?

A l'issue de cette présentation, les documents ont été adoptés par les représentants, lesquels ont souhaité qu'une fois validés par les bailleurs de fonds, que les documents soient traduits en langues nationales (Tshiluba, Lingala et Swahili) pour être distribués aux communautés concernées.

- **Présentation du CAFI-FONAREDD**

Le représentant du FONAREDD, Mr Didier Mboma, avait donné un bref aperçu de la structure du FONAREDD et ses objectifs, en rappelant que celui-ci est une structure nationale d'appui à la mobilisation de fonds pour atteindre les objectifs assignés par le programme REDD en RDC.

Il avait aussi survolé la question des plaintes et recours et avait invité les délégués à la transparence avec les P.A, il avait donc conclu en exhortant les délégués à participer aux réunions de FONAREDD.

- **Présentation des activités réalisées au cours de l'année 2017.**

Le bilan des réalisations de 2017 a été présenté, avec un détail sur les succès et les défis à relever du projet ainsi que le solde budgétaire à la banque. Parmi les succès du projet, nous pouvons citer : (i) le site web du projet (www.peuplesautochtones.cd), le bulletin trimestriel du projet, la promotion du leadership du REPALEF et la tenue des réunions du comité de pilotage au niveau provincial. Quelques défis sont à signaler, notamment : (i) le financement des microprojets, (ii) la collecte des indicateurs, (iii) la crise de leadership chez les PA, etc.

Plusieurs recommandations ont été formulées, notamment, (a) diffuser le Plan de Travail et budget annuel 2018 adopté par les Délégués du CPN à travers les canaux appropriés de communication du PACDF, (b) doter les délégués de Laisser passer ou carte de service pour garantir leur sécurité lors des déplacements, (c) élaborer un document ad hoc pour l'organisation des élections des délégués et de membres du Secrétariat Technique, (d) Mettre en place une commission de contrôle d'utilisation de fonds par l'AEN.

- Les principaux résultats suivants ont été atteints à l'issue de cette session : (i) les résultats atteints par le PACDF au cours de l'année 2017 ont été examinés et adoptés, (ii) le Règlement Intérieur (RI) du fonctionnement du Comité National de Pilotage a été révisé et adopté. Un procès-verbal de mise à jour de ce RI a été signé à cet effet, par tous les 44 Délégués présents dans cette accise, (iii) Le mandat des Délégués du Comité National de Pilotage ont été décrites et validées. Un procès-verbal a été signé à cet effet.

Le CPN comprend désormais **27 membres au lieu de 24**, par ajout de **3 nouveaux Délégués représentants les Territoires de Walikale, Bikoro et Kalehe**. Le mandat des Délégués (Titulaire et Suppléant) est de 3 ans, renouvelable moyennant une évaluation. Comité est composé de Six personnes : 2 Co-présidents, 1 Secrétaire Exécutif, 2 Rapporteurs (1er et 2ième) et une Chargée de contact avec les Délégués, (iv) le Cadre de Gestion Environnemental et Social, et le Cadre Fonctionnel intégrant les avis et considérations des Territoires de Bikoro, Kalehe et Walikale ont été examinés et validés, (iv) mis à jour règlement intérieur du CPN du renouvellement des membres du CPN, du renouvellement des mandats des membres du secrétariat technique du CPN et de la révision du règlement de fonctionnement du CPN.

Appui au fonctionnement du Secrétariat permanent du CPN

Visibilité du projet et communication

Outre la prise en charge des prestations de l'Assistante en Communication, le projet a produit et publié 3 articles sur le projet. Ces articles ont été postés dans le site Web de Caritas (www.caritasdev.cd) et sur le site web du PACDF (www.peuplesautochtones.cd) en vue d'assurer la visibilité du projet.³

3.b. Renforcement des moyens de feedback entre le niveau local et national

Gestion des plaintes et de feedback

Le projet a signé un contrat de 3 ans avec le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers de la RDC « REPALEF » Suivi de la satisfaction des bénéficiaires, feedback, gestion des plaintes et recours pour la gestion des plaintes et le suivi de satisfaction par les communautés. Le coût du contrat est de 270 000 USD. Au cours de ce semestre, les résultats probants ont été atteints :

- la production d'un manuel de gestion de plaintes et recours ;
- la formation des Points Focaux Provinciaux du REPALEF sur la gestion des plaintes et l'utilisation des outils ad hoc (matrice de suivi des plaintes).

Une plainte a été adressée par un membre de la Communauté au Sud Kivu, qui a revendiqué qu'il n'a pas été informé et participé aux assemblées électorales de désignation des Délégués du Territoire de Kalehe devant siéger au Comité de Pilotage National. Cette plainte n'a pas trouvé gain de cause.

Communication AEN-CPN

Le projet a produit et publié les articles sur le projet dans le site web Caritas www.caritasdev.cd (site Web, journaux, etc.) et sur le site du projet PACDF (www.peuplesautochtones.cd) en vue d'assurer la visibilité du projet.

³En annexe les articles publiés sur les sites web de la Caritas Congo asbl et PACDF

ii) Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance :

Tableau 1 : Progrès vers les résultats du projet

Outcome 1 :										
Output	Indicateurs	Baseline			Cibles		Résultats		Commentaires	Type d'indicateur (CAFI OU Jalon)
		Valeur	Année	Source	2017	2018	2017	2018		
Output n°1.1 :										
1.1.										
1.1.1.										
1.1.2.										
Output n°1.2 :										
Outcome 2 :										
Output n°2.1 :										

iii) Jalon de la LOI

Tableau 2 : Suivi des jalons de la LOI

Période de janvier 2018 à mars 2017					
N°	Type de jalon	Objectifs	Progrès accomplis 1 ^{er} trimestre	Points d'attention particulière	Sol
	Jalon 2018 Forêt : La promotion et la mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts fera partie intégrante de la politique	Les leçons d'expérience tirées des projets pilote PA/DGM sont prise en compte dans l'élaboration des modèles (APAC)	<ul style="list-style-type: none"> - Le dispositif du DGM pour identifier les projets est opérationnel ; - Collaboration avec les PIREDD dans la mise en place des micros-projets ; - 3 Comités Locaux de Suivi mis en place 	<ul style="list-style-type: none"> - Accélération des activités sur l'identification des idées des microprojets pour les PA 	

	forestière, avec des standards rigoureux et en accord avec l'objectif 6 ;		dans les 3 territoires PA/FONAREDD - Des opérateurs sont désignés pour aider les CLS à identifier les micro-projets - 3 Opérateurs et 6 Délégués formés sur les sauvegardes environnementales et sociales		
--	---	--	---	--	--

iv) Gestion participative

Suivre ce modèle avec les contrats ALE plus le COPIL

Partenaires	Nombre de protocoles d'accords (ou autres accords) signés	Activités
ERND	1	Appuyer la formation des ONGs locales sur l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et le rapportage technique et financier des microprojets
PIDP	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Walikale
UEFA	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Kalehe
CIDB	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Bikoro et Kiri

v) Une illustration narrative spécifique

RAS

vi) Résultat de la Gestion Environnementale et Sociale

Au cours du premier trimestre 2018, les résultats suivants ont été atteints :

a) Mise à jour des documents des sauvegardes

Sous la facilitation de l'Expert en sauvegardes, les consultations ont été menées à Goma et à Bikoro avec les délégués PA et COLO, respectivement des Territoires de Kalehe, Walikale et de Bikoro. A l'issue de ses assises, le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES)

ainsi le Cadre Fonctionnel (CF) du PACDF ont été actualisés avec les données spécifiques de 3 nouveaux Territoires.

La population consultée a bien accueilli le projet PACDF et l'a trouvé adapté à son contexte temporaire et spatial. Toutefois, les parties prenantes ont exprimé les préoccupations suivantes :

- pourquoi le projet n'a pas touché tous les territoires habités par les PA en RDC?
- quelles sont les associations retenues pour la mise en œuvre du PACDF, nous avons connus des ONG qui ont détourné l'aide nous envoyée par certains Bailleurs de fonds;
- quid des associations des PA non reconnues légalement mais opérationnelles sur le terrain ?

Selon les parties prenantes, le projet présente les risques suivants :

- manque de conscience des ONG qui accompagnent les PA pendant l'exécution des activités des projets ;
- non-implication des PA dans la phase d'identification des micros projets par les opérateurs qui seront envoyés ;
- détournement de fonds par les ONG ;
- mise à l'écart des associations non légalisées mais opérationnelle.

Comme mesures d'atténuations, les parties prenantes ont proposé :

- impliquer les PA dans l'identification des micros projets
- aider au bannissement de l'esclavagisme des PA par les Bantoues dans certaines communautés ;

Les parties prenantes ont signalé la présence de plusieurs Aires du patrimoine autochtone et communautaire (APAC) dans les sites du projet. Elles ont enfin formulé des recommandations suivantes :

- que le projet devra se référer aux bénéficiaires sur le choix des opérateurs et structures d'encadrement à recruter;
- que le mécanisme de gestion des plaintes respecte la coutume des Peuples Autochtones
- que le projet, en priorité, aide les PA dans la sécurisation de leurs terres.

b) Elaboration des Termes de Référence (TdR)

Les TdR pour le recrutement de Points Focaux (PFS) en charge de suivi environnemental et Social ont été élaborés et validés par la Banque mondiale et du CPN. Le recrutement. Le recrutement des PFS des bassins du Kivu (Walikale et Kalehe) et de l'Equateur (Bikoro) sera finalisé au cours du deuxième trimestre 2018. Une formation ad hoc sur les sauvegardes est envisagée avant leur déploiement sur le terrain.

c) Formation sur les sauvegardes environnementale et sociale

Le projet a renforcé les capacités des Opérateurs chargés d'accompagner les communautés sur l'identification de microprojets sur les questions de sauvegardes environnementales et sociales. 44 personnes dont 12 femmes ont pris part à cet atelier, tenu à Kinshasa.

La formation avait pour buts de :

- sensibiliser les parties prenantes sur le Cadre Fonctionnel et le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale actualisés dans le cadre du projet ;
- former les opérateurs économiques ainsi que les déléguées sur le choix d'un site d'implantation d'un microprojet en remplissant le formulaire d'examen environnemental et social (screening)

A l'issue de cette formation, les résultats ci-après ont été atteints: (i) les délégués et les opérateurs ont acquis des connaissances solides sur l'importance des sauvegardes environnementales et sociales, (ii) les procédés du choix judicieux des sites d'implantation des microprojets de manière à éviter autant que possible les impacts négatifs sur les milieux biophysiques et humain ont été maîtrisés.

En effet, pour chaque microprojet, les sauvegardes environnementales et sociales doivent être considérées comme :

- Un garde-fou,
- une mesure de sécurité,
- un droit à l'équité,
- moyen de sécurité qui constitue la réussite du social et de l'environnement.

FONAREDD (2016)	Les réalisations	Le coût en USD	Les défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun e ; IFC norme 6)			
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	Site internet, rapport d'activité, réunion du CPN		
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou	Fonctionnement du système de plaintes et recours avec REPALEF		

dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)			
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)			
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones			
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)			
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c ; IFC norme 3,5,7)			
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;			
g) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.			
Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail			

vii) Modalités de suivi

Le projet a signé un contrat de 3 ans avec le Réseau des Populations Autochtones et Locales pour la gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers de la RDC « REPALEF » pour le suivi de la satisfaction des bénéficiaires, le feedback, la gestion des plaintes et le recours. Le coût du

contrat est de 270 000 USD. Au cours de ce trimestre, les résultats probants suivants ont été atteints :

- la production d'un manuel de gestion de plainte ;
- la formation des Points Focaux Provinciaux du REPALEF sur la gestion des plaintes et l'utilisation des outils ad hoc (matrice de suivi des plaintes);

Une plainte a été adressée par un membre de la Communauté au Sud Kivu, qui a revendiqué qu'il n'a pas été informé et participé aux assemblées électives de désignation des Délégués du Territoire de Kalehe devant siéger au Comité de Pilotage National. Cette plainte n'a pas trouvé gain de cause. 4 contrats ont été signés avec 4 organisations Leads membres du REPALEF dans le cadre d'élaboration de Programmes (12) de Développement des Peuples Autochtones en RDC.

viii) Révisions programmatiques (le cas échéant)

N/A

ix) Ressources

Les fonds reçus sont constitués des décaissements effectués sur le compte désigné du projet pour la réalisation des activités d'une part et du fonctionnement de l'Agence Nationale d'Exécution de l'autre part.

L'ensemble des ressources reçues pendant ce trimestre s'élève à deux cents soixante-sept mille deux cents soixante-sept dollars américains (**267 267 USD**).

Ci-dessous, le tableau des demandes de remboursement effectuées depuis le début du projet.

Tableau de Ressources du Don TF N°0A0924

Désignation	Cumul précédent en USD	Total Mouvements de la période en USD	Cumul présent en USD
Avance initiale	500 000		500 000
DRF N° 2bis	273 911	273 911	773 911
DRF N°003	41711	41 711	815 622
Remboursement Frais de billet de la mission Coordonnateur PACDF aux USA par conservation internationale	2 359	2 359	817 981
DRF N°004	135570	135570	953551
DRF N°005	131697	131697	1 085248

Au cours du trimestre 1, les dépenses du projet étaient en **USD 179051,64**

Mais le cumul des dépenses depuis le début du processus est de Sept cents vingt-neuf mille cinq cents dollars américains. Il revient à dire que la quote part de FONAREDD depuis le début du projet représente 9,13%

Le tableau ci-après donne les détails de dépenses engagées :

Le tableau ci-après donne les détails de dépenses engagées :

Montant de la période en USD

Composante 1 - Renforcer la participation de PACOLO dans les processus de gestion des forêts et des

P1B Activités habilitantes du niveau territorial

P1A1 : Axe Foncier

PAIEMENT FRAIS FIXE ET HONORAIRE CONTRAT LINAPYCO	2 680,00	P1A1001
RAPPORT 1ère TRANCHE LINAPYCO	8 580,00	P1A1006

P2B4 AXE PLAN DE GESTION, RAPAR ET CARTOGRAPHIE

APPUI A L'ELABORATION DE LA CARTE DU TERROIRE	14 586,00	P2B4001
--	-----------	---------

P1A3 Axe lois, culture et lutte contre la discrimination

P1B2 : RC Structuration des organes de PA

P2B2 CONSULTATIONS PREALABLES

P3A1 : Fonction Caritas AEN

FONCTIONNEMENT ACOMPTE AEN 2018	18999,00	P3A1001
FRAIS BANCAIRE	2 943,33	P3A1001

P3A2 : Axe gouvernance Forestière

PYT HONORAIRE CONSULTANT EXPERT EN SAUEGARDE BOKO LUTSU MOIS DE JANVIER - Mars 2018	10 500,00	P3A2001
ATELIER DE VALIDATION DES DOCUMENTS SAUEGARDES PACDF	8 621,81	P3A2002
MISSION DE MISE A JOUR DES DOCUMENTS DE SAUEGARDE	1 175,00	P3A2003
APPUI A LA MISSION CPN ET REPALEF A LA 2ème TABLE RONDE SUR LA FORESTERIE COMMUNAUTAIRE	2 582,00	P3A2002

MISSION DE CONSULTATION DU PUBLIC POUR LA MISE EN PLACE DU CADRE ENVIRONNEMENTALE A MBANDAKA	4 674,00	P3A2002
FORMATION DES OPERATEURS POUR L'IDENTIFICATION DES MICROPROJETS	10 326,00	P3A2004

P3A3 : Communication

PAIEMENT HONORAIRE MOIS DE JANVIER- MARS ATTACHE A LA COMMUNICATION MONA KAPUPU	1 500,00	P3A3001
---	----------	---------

P3A5 : VOYAGE INTERNATIONAL-RC-REPRESENTATION ANE

FRAIS DE VOYAGE DU SEC CPN A PARIS	2 287,00	P3A5001
------------------------------------	----------	---------

P3B1 : SUIVI PLAINTES ET SATISFACTION

RAPPORT DE SUIVI DE PLAINTE 2ème TRANCHE DE REPALEF	20 500,00	P3B1001
APPUI A LA GESTION DES PLAINTES PAR REPALEF 3ème TRANCHE	20 240,00	P3B1001

P3B2 : FONCTIONNEMENT CPN

PYT CARTE DE COMMUNICATION AEN MOIS DE JANVIER 2018	165,00	P3B2001
PYT CARTE DE COMMUNICATION AEN MOIS DE FEVRIER 2018	165,00	P3B2001
PYT CARTE DE COMMUNICATION AEN MARS 2018	165,00	P3B2001
ORGANISATION DE LA 6ème REUNION DU CPN A KINSHASA	48 362,50	P3B2003

TOTAL GENERAL 179 051,64

2.2. Suivi du budget du projet

Taux de décaissement

Un montant de 6 000 000 USD est l'enveloppe allouée à ce projet pour une durée de 5 ans (2016-2021).

Financement	Montant total du financement en USD	Réalisations cumulées USD	Taux en d'exécution
-------------	---	---------------------------------	---------------------------

PIF	6 000 000	729 500,19	12,158%
-----	-----------	------------	---------

Tableaux financiers

Annexes

Annexe 1. Tableau des fonds par activité

Annexe 2. Tableau de suivi budgétaire

Annexe 3. Tableau de suivi de décaissements ;

Annexe 4. Historiques et rapprochements du compte désigné ;

•